

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9

Title - Sujet ASSESSMENT OF ALTERNATIVE FUELS	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7707-145682/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W7707-14-5682	Date 2013-08-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-208-9041	
File No. - N° de dossier HAL-3-71062 (208)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-08-13	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: LeBlanc, JoAnne	Buyer Id - Id de l'acheteur hal208
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5010 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification à l'invitation no. 1 est porté à répondre l'information suivante :

Question 1

Sur la page 18 de la demande de proposition, section A. 1.a. une référence est faite à une liste de "Biocarburants renouvelables". L'item "i" réfère à l'alcool (p. ex. bioéthanol, biométhanol et biobutanol).

Est-ce cette catégorie d'étude vraiment pertinente? Nous demandons cela parce que nous associons les navires militaires comme ayant des moteurs de diesel (allumage par compression ou turbine), qui est surement pertinent aux autres itèmes dans la section A.1.a., alors que les alcools qui sont mentionnés seraient plus orientés aux engins à l'essence d'allumage par étincelle. Y-a-t'il un montant élevé d'engins (essence) d'allumage par étincelle parmi les biens du ministère de la Défense nationale, telle que des lancements à moteur, des canots de sauvetage, des installations de rive, etc., que l'on doit prendre en considération?

Réponse :

Oui. Le but de ce marché est d'obtenir des connaissances pertinentes pour toutes carburants renouvelables.

Question 2

Sur la page 18 de la demande de proposition, section A.1.b., itème "ii" , "Liquéfaction directe du charbon", n'est pas un biocarburant, comme défini dans le deuxième paragraph de la section intitulé Exigences obligatoires. En fait, la définition semble éliminer expressément "à base de huile de pétrole". Est-ce que la Liquéfaction directe du charbon est une exception, ou devrait-il être abandonné?

Réponse :

Liquéfaction directe du charbon était identifié comme un des processuses utilisés pour produire des combustibles synthétiques (section 1.b.), et n'était pas identifié comme des biocarburants renouvelables (section 1.a.). De plus, les produits à base de protroleum réfèrent aux produits issus de pétrole brut et exclus le charbon et la tourbe.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangées.